



Newsletter AFEEV #35 février 2026

***“Une nation s'éteint
quand elle ne réagit
plus aux fanfares ; la
décadence est la mort
de la trompette.”***

Emil Michel CIORAN
Syllogisme de l'amertume



Jules ADLER (1865-1952), *Fanfare* (1927)
Huile sur toile, musée de la Chartreuse de Douai (59)

SOMMAIRE

- 1) Retour sur l'Assemblée Générale et le concert de la Musique des Gardiens de la Paix le 24 janvier 2026
- 2) Adhésions AFEEV 2026
- 3) Didier DESCAMP succède à Claude KESMARCKER à tête de la Musique de l'Air et de l'Espace
- 4) Concert de restitution du stage AFEEV Paris, le 10 mars 2026 au CMA 17 de Paris
- 5) Concours de composition « 2026, année Paul Huber » de l'ASM (Suisse)
- 6) *Les Polyfolies* 2025 de Saint-Pol-sur-Mer : un festival de musique haut en couleurs
- 7) *Musique & Sable*, une performance artistique de « Sand Art » à Annonay (07) par Chrystelle CANO
- 8) Les bons vents du Québec (Canada), un monde en mouvement par Patrick PÉRONNET

- 9) **La Compagnie des anches de Sologne : musique et ruralité** par Stéphane GROGNET & Patrick PÉRONNET
- 10) **FeDAÉ, le premier festival des Arts à l'École, du 2 au 4 avril 2025** à Poitiers par Clément BUZALKA
- 11) **En Centre-Val de Loire, première étape du stage de direction AFEEV à Vendôme, 13 & 14 décembre 2025**

1) Retour sur l'Assemblée Générale, le concert de la Musique des Gardiens de la Paix le 24 janvier 2026



Donner du sens, être « terre de rencontre », construire des ponts, encourager, apprendre, remémorer sont autant de mots et d'expressions qui pourraient donner une (faible) image des moments partagés le samedi 24 janvier 2026 à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AFEEV.

Il n'y a aucun triomphalisme dans nos propos et rien d'idyllique non plus. L'AFEEV reste une association et repose sur l'action de ses membres bénévoles qui acceptent de « voler » du temps à leurs soucis quotidiens, à leurs emplois du temps chargés ou à leur quiétude repue.

Nous communiquerons à nos membres, le plus vite possible, un compte-rendu factuel. Il nous faudra revenir aussi sur les extraordinaires cadeaux que nous firent Christian HUGONNET, président de l'ONG *La Semaine du Son de l'UNESCO* et la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Pourquoi extraordinaires ? Parce qu'ils élèvent nos perceptions, tracent des chemins d'avenir et se sont ancrés dans nos mémoires individuelles et collectives pour tous ceux qui en furent les auditeurs chanceux.

Nos propos pourraient paraître dithyrambiques et notre modeste association, exposée aux critiques de tous ceux qui ne voient les choses que par le prisme de l'intérêt économique ou d'un impérialisme de la pensée (c'est à la mode, mais cela ne nous appartient pas). Fidèle à sa conduite l'AFEEV n'impose rien. Elle est une force de proposition qui explore, dans la limite de ses compétences, des partenariats multiples. Elle souhaite être encore un lieu de convergence pour les multiples ensembles d'instruments à vent sans clivage,

sans exclusive. Surtout elle reste et demeure ce qui est constitutif de son ADN, un vecteur culturel qui met en lumière l'ensemble à vent dans sa sociologie, son histoire, ses pratiques et son devenir. C'est tout cela que les Afeevien·ne·s ont partagé à l'occasion de cette Assemblée Générale.



Nos remerciements vont prioritairement vers ceux qui rendent cela possible : le CRR Ida Rubinstein de Paris et son directeur Benoît GIRAUD, Christian HUGONNET et la qualité de son exposé portant une lumière réflexive et salutaire auprès de musiciens dans ce monde de bruit, l'investissement des musicien·ne·s de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris et de leur chef Gildas HARNOIS qui ont illustré, dans un programme d'une grande exigence, la diversité des possibles pour ensemble à vent en mettant en valeur des compositeur·rice·s, des orchestrateur·rice·s et des musicien·ne·s issu·e·s du CRR de Paris, Alain LOUVIER pour son éclairage pédagogique et à qui nous souhaitons, une fois encore, un joyeux anniversaire.

Enfin cette Assemblée Générale ordinaire montre, une fois encore, que le « vivre ensemble » n'est pas un vain mot. Merci à tou·te·s les adhérent·e·s, présent·e·s, en visioconférence, représenté·e·s, d'apporter leur soutien à notre association. Nous sommes prêts à partager avec tou·te·s ceux et celles qui le voudront, de nouvelles aventures pour 2026.

pour le CA, **Patrick PÉRONNET**

2) Adhésions AFEEV 2026

Les adhésions à notre association sont ouvertes pour l'année civile 2026. Le montant des adhésions reste identique à celles pratiquées dans les exercices précédents.

Tarif des adhésions	Montants	Montant réel	Exonération d'impôt
Étudiant	15 €	5 €	10 €
Personne physique	30 €	10,20 €	19,80 €
Personne morale	50 €	17 €	33 €

Rappel

L'AFEEV est reconnue d'intérêt général depuis juin 2024

Particulier·ère·s : Les dons et adhésions sont déductibles d'impôt à hauteur de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable) selon l'article 200 – 1 du code général des impôts.

Exemple : Si vous donnez 100 € à l'AFEEV, votre don ne vous coûte réellement que 34€, après déduction fiscale sur votre impôt.

Entreprises : l'ensemble des versements à l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Montant du don	Montant réel	Exonération d'impôt
100 €	34 €	66 €
50 €	17 €	33 €
30 €	10,20 €	19,80 €

Pour ceux qui veulent adhérer ou renouveler leur adhésion, la campagne 2026 est ouverte le samedi 24 janvier 2026 à 12h.

Soit sur le site : www.afeev.fr

Soit par QRCode ci-dessous



3) **Didier DESCAMP succède à Claude KESMARCKER à la tête de la Musique de l’Air et de l’Espace**



Depuis le 1^{er} janvier 2026, **Didier DESCAMP** est nommé chef de la Musique de l’Air et de l’Espace, succédant à **Claude KESMAECKER** qui en a assumé la direction de 2005 à 2025.

La Musique de l’Air et de l’Espace

Depuis 1936, date de sa création, la Musique de l’Air a toujours su associer à son rôle dans les cérémonies officielles, un rayonnement culturel dont l’impact est unanimement salué. Ainsi, la Musique de l’Air est une référence dans le paysage musical français, grâce à un recrutement sur concours dont la qualité des musicien·ne·s, pour la plupart lauréat·e·s des CNSM de Paris et Lyon, est le meilleur gage face à l’exigence artistique. Les orchestres de la Musique de l’Air (Orchestre d’harmonie, Brass band, Orchestre de Jazz) se produisent sur les plus grandes scènes nationales (salle Pleyel, Cité de la Musique...).

Possédant un répertoire éclectique, sollicitant des œuvres nouvelles et accompagnant les plus grand·e·s solistes, ces orchestres répondent à la diversité des attentes musicales qui traversent notre société et s’affirment ainsi en authentiques ambassadeur·rice·s culturel·le·s de l’Armée de l’Air.

La Musique de l’Air et de l’Espace fête, cette année, ses 90 ans. Mais de cela nous reparlerons prochainement.

Claude KESMAECKER

Originaire du Nord de la France, Claude KESMAECKER (né en 1959) étudie au Conservatoire National de Région de Lille (solfège, trombone analyse, écriture) puis au CNSMDP (harmonie, contrepoint, direction d’orchestre) avant de remporter le 1^{er} Prix du concours international de Chefs d’Orchestre à Kerkrade (Pays-Bas) en 1985.

Il a ensuite été reçu au concours de recrutement de chef de musique militaire et a été affecté successivement dans l’armée de Terre, dans la Marine (la regrettée Musique des Équipages de la Flotte de Brest) et à la direction de la Musique de l’Air et de l’Espace.

Chef d’orchestre de renom et expert reconnu des ensembles à vent, il a largement contribué au rayonnement de l’orchestre d’harmonie, tant en France qu’à l’international, grâce à la richesse de ses orchestrations, arrangements et compositions, spécialement dédiés à la Musique de l’Air et de l’Espace.

À la tête de la formation pendant 20 ans, il a su, par l’exigence de ses choix artistiques, la qualité des musicien·ne·s recruté·e·s et des solistes invité·e·s, conduire cet ensemble prestigieux sur les scènes des plus grands festivals, participant ainsi au rayonnement de l’Armée de l’Air et de l’Espace. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour une retraite méritée.



Le colonel Claude KESMAECKER lors du concert caritatif à l'Opéra Grand Avignon, 29 novembre 2025

Didier DESCAMPS

Didier DESCAMPS (né en 1967) effectue ses études musicales au Conservatoire National de Région de Douai. À l’heure de remplir ses obligations militaires, il est affecté comme trompettiste au sein de la Musique de la 8^e Division

d'Infanterie à Amiens et rejoint ensuite la Musique de la Circonscription Militaire de Défense de Rennes, en 1991. Il s'oriente alors vers la direction d'orchestre et prépare le concours de sous-chef de musique. Reçu premier nommé en 1994, il rejoint alors la Musique de la 4^e Division Aériomobile à Nancy.



Le colonel Didier DESCAMPS

Parallèlement, il étudie la fugue, le contrepoint et l'orchestration. Affecté à la Musique Principale de l'Armée de Terre à Versailles, il complète sa formation en écriture musicale auprès de Désiré DONDEYNE, compositeur et chef d'orchestre, puis avec Bernard de CRÉPY, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ainsi qu'en direction d'orchestre auprès de Roger BOUTRY.

Lauréat du concours de Chef de Musique des Armées en 2006, il prend la direction de la Musique des Équipages de la Flotte de Brest. Le 1^{er} janvier 2017, il a été nommé dans l'Armée de l'Air et de l'Espace et intégré la Musique de l'Air et de l'Espace en tant que chef de musique adjoint, à compter du 1^{er} septembre 2018. De 2017 à 2022 il a enseigné la direction d'orchestre symphonique au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai (Hauts-de-France).

Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres (janvier 2021), il est affecté le 29 juillet 2024, à la Base Aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac, et est nommé chef de la Musique des Forces Aériennes. Le 1^{er} janvier 2026, il devient le 12^e chef de la Musique de l'Air et de l'Espace depuis sa fondation.

Portrait de Didier DESCAMPS en 2 minutes :

<https://www.facebook.com/base106/videos/notes-daviateurapprenez-%C3%A0-conna%C3%A9tre-le-lieutenant-colonel-didier-nouveau-chef-de/1497993677472406/>

Son successeur à Bordeaux est le capitaine Philippe LOQUET, chef de musique principal, à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans ses nouvelles fonctions à la tête de la Musique des Forces Aériennes.

4) Concert de restitution du stage AFEEV Paris, le mardi 10 mars 2026 au CMA 17 de Paris



Mardi 10 mars 2026, l'Auditorium du CMA 17 Claude Debussy, accueillera les stagiaires "parisien·ne·s" de l'AFEEV pour leur concert de restitution de fin de stage de direction d'orchestre d'harmonie, sous la conduite pédagogique et artistique de Philippe FERRO, avec la Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (direction Julien VOISIN).

Les quatre séances « à la table » qui ont eu lieu au CRR de Paris de novembre 2025 à février 2026, seront suivies de cinq journées de répétition avec la Musique des Sapeurs-Pompiers, du 2 au 6 mars au Fort de la Briche (Saint-Denis).

D'une durée d'1h20, ce concert de restitution permettra de voir et d'entendre les 12 stagiaires 2025-2026 en situation de direction. Ce sont (par ordre alphabétique) : Camille ADRIEN, Baptiste AMET, Derek BONDET DE LA BERNARDIE, Antoine JURANVILLE, Fanny LAVIGNE, Pierrick MARTIN, Anastasia MASSET, Thuan MÉNAGER, Jean-Baptiste MIDEZ, Stéphane MORICE, Benjamin POUCHARD & Mathieu RICHOMME.

Au programme :

- *Balade*¹ - Agathe GRONDHAL (orchestration de Marc ETCHEVERRY, 1er Prix du 2^e Concours International d'Orchestration Coups de Vents 2025)
- *Concerto pour violoncelle et ensemble à vents* - Jacques IBERT (Violoncelliste : David LOUWERS, professeur au CMA17)
- *Farewell*² - Pierre-Antoine SAVOYAT (en présence du compositeur)
- *Memento Vivo*³ - Olivier CALMEL (en présence du compositeur)

Pour en savoir plus sur les œuvres interprétées :

¹ <https://www.afeev.fr/publications/focus/balade-op-36-n-5-agathe-backer-grondahl-orchestration-marc-etcheverry/>

² <https://www.afeev.fr/publications/focus/farewell-pierre-antoine-savoyat/>

³ <https://www.afeev.fr/publications/focus/memento-vivo-olivier-calmel/>

- *Candide Suite* - Leonard BERNSTEIN (orchestration Clare Grundman)

Nous accueillerions avec plaisir tou·te·s les Afeevien·ne·s et leurs ami·e·s. Un temps de plaisir musical et d'encouragement pour ces chef·fe·s d'orchestre de niveau avancé.



Auditorium du CMA 17 : 300 places

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles
Conservatoire Municipal Claude Debussy (CMA 17), 222 rue de Courcelles,
75017 PARIS [métro ligne 3, arrêt : Porte de Champerret].

5) Concours de composition « 2026, année Paul Huber » de l'ASM (Suisse)



En 2026 et 2027, diverses activités rendront hommage à la musique de Paul HUBER, extrêmement précieuse pour le milieu de la musique à vent suisse. La commission de musique de l'Association Suisse des Musiques (ASM) lance un concours de composition à l'occasion de cette année Paul Huber (2026).



Conditions du concours et objectif : Les compositeur·rice·s intéressé·e·s écrivent une œuvre inspirée d'un thème d'une pièce de Paul HUBER, dans l'esprit d'une métamorphose.

Degré de difficulté/instrumentation : La composition doit correspondre au degré de difficulté de la catégorie Excellence ou de la 1re catégorie. Le ou la candidat·e a en l'occurrence le libre choix.

Durée : La durée de la composition est laissée à l'appréciation du ou de la compositeur·rice.

Forme de l'œuvre : Le ou la compositeur·rice est libre de décider de la forme de sa pièce, pour autant qu'elle corresponde à l'une des formes classiques. Les œuvres qui mettent une histoire en musique ne seront pas prises en compte.

Prix en espèces : 8.000 Francs Suisses (environ 8500 €).

Délai de soumission : La composition doit parvenir au secrétariat permanent de l'ASM **avant le 31 juillet 2026**. Le nom du ou de la compositeur·rice ne doit pas figurer sur la partition, mais doit être connu du secrétariat permanent, qui lui attribuera un nom de code.

Première : L'occasion, le contexte et la date de la création de l'œuvre relèvent de la responsabilité de l'ASM. Elle aura probablement lieu en 2027, dans le cadre d'une manifestation (p. ex. le Swiss Windband Awards) organisée par l'ASM.

Pour tous renseignements : par téléphone les jours ouvrables de 13h30 à 17h00 au +41 62 822 81 11 ou info@windband.ch

Qui était Paul Huber ?

Le compositeur suisse Paul HUBER a montré très tôt des dispositions pour la musique. Il a étudié le piano, joué du baryton dans la fanfare de Kirchberg, puis a joué avec l'orchestre du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice dans le Valais. Il a ensuite fréquenté le Collège Saint-Antonius à Appenzell, où il a étudié le piano et l'orgue. Il a commencé à composer de la musique alors qu'il

était encore lycéen au Collegium St. Fidelis à Stans, notamment sa première œuvre pour orchestre, *Hymnische Musik auf den Frühling*. Pendant son service militaire, HUBER est chef de musique au Schützenbataillons et compose de nombreuses marches militaires. Il s'inscrit au Conservatoire de Zurich à l'automne 1940 et obtient en 1943 des diplômes de piano, d'orgue et de contrepoint. En 1947 et 1948, il séjourna plusieurs mois à Paris, où il étudia auprès de Nadia BOULANGER (1887-1979).



Paul HUBERT dans les années 1950

Dès 1943, Paul HUBER a occupé le poste d'organiste à l'église Saint-Nicolas de Wil, à Saint-Gall, avant de devenir professeur de chant et de piano à l'école cantonale de Saint-Gall. En 1979, la faculté de théologie de l'Université de Fribourg lui a décerné un doctorat honorifique en théologie pour son immense œuvre sur des thèmes spirituels et liturgiques. Le hasard a voulu que le jeune compositeur soit sollicité à très court terme pour remplacer Johann Baptist HILBER (1891-1973), malade, qui avait été engagé comme compositeur officiel du Festival suisse de musique en 1948. La première de son œuvre, *Frau Musica*, l'a rendu célèbre dans toute la Suisse, du jour au lendemain. Il compose ensuite plus de 400 œuvres, dont de la musique de chambre, des pièces pour orgue, de la musique pour ensembles à vent, un opéra, ainsi que plus de 200 œuvres chorales, sacrées et profanes. Paul HUBER a reçu de nombreux prix et distinctions pour ses compositions, notamment le Prix culturel de la ville de Saint-Gall en 1982.

Ses compositions empruntent au style postromantique tardif dans la tradition du langage musical d'Anton BRUCKNER (1824-1896) ainsi qu'à la

musique folklorique suisse. Il s'agit d'un langage musical graphique et dramatique, accessible à un large public.

« Mes compositions les plus ambitieuses et, à mes yeux, les plus importantes sont de nature sacrée. Je considère mon œuvre dans son ensemble comme un signe infini de gratitude envers celui qui m'a donné ces talents. » écrivait Paul HUBER.

6) Les *Polyfolies* 2025 de Saint-Pol-sur-Mer (59) : un festival de musique haut en couleurs



Le dimanche 28 septembre 2025, les rues de Saint-Pol-sur-Mer (Nord) ont résonné au rythme des instruments et des chants pour la deuxième édition du festival international de musique *Les Polyfolies*. Cet événement, organisé par la Ville de Saint-Pol-sur-Mer en partenariat avec des ensembles prestigieux, a su conquérir le cœur des habitant·e·s et des visiteur·euse·s venu·e·s nombreux·ses de Dunkerque, Grande-Synthe et des environs. Ce festival international, initié par Gaston TIRMARCHE (1928-2006), a été mis en sommeil depuis 2009. Mais en 2024, le rapprochement entre les communes associées de Dunkerque et Saint Pol veut donner un nouvel élan dans une cité où la musique a une place à part. C'est le retour à une tradition. L'édition 2025 rend hommage à Ernest VERMET (1930-2025), créateur de l'Harmonie décédé en août dernier.



Un Festival haut en couleurs

Pour sa 2^e édition, le festival *Les Polyfolies* se déroulait sur trois jours. Le vendredi 26 septembre 2025 associait les formations musicales de l'Académie de musique de Saint-Pol-sur-Mer et une soirée festive animée par les ensembles La

Band'As Co et Zikadonf. Le samedi 27, les prestations de l'orchestre municipal d'accordéon de Saint-Pol-sur-Mer et du Marching Band et les Demoiselles de Saint-Pol-sur-Mer introduisaient le concert, en soirée, donné par la Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (direction Julien VOISIN), invité d'honneur.

Ambiance festive et populaire

Tout au long de la journée du dimanche 28 septembre, la musique a envahi la ville, créant une atmosphère joyeuse et familiale, avec en matinée des défilés et parades dans les communes de l'agglomération puis, dans l'après-midi à une grande parade traversant le centre-ville, le Parc Prigent, pour rejoindre la place de la mairie et son « grand final » international. Les formations invitées : la Fanfare de Lviv (Ukraine), Mazoretki Iris et sa fanfare le Młodzieżowa Orkiestra Deta (Pologne), le Showband Corio Heerlen (Pays-Bas), le Showkorps WIK Oostende (Belgique), la Royale Fanfare Communale de Huissignies (Belgique) à Cappelle-la -Grande, le Red Light Merville (France) et la Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (France).

En image :

<https://www.youtube.com/watch?v=MPEkU-FVRwc>

Chaque groupe a offert un spectacle unique, transformant les rues en scène géante à ciel ouvert. Les habitants ont pu partager un moment de convivialité avec leurs proches, tandis que les enfants découvraient avec émerveillement la beauté des uniformes, des fanfares et des chorégraphies. L'esprit de fête propre à la région de Dunkerque était bien présent, rappelant les valeurs de solidarité et de partage.



Photomontage :

Sébastien GARVES (PhotographeGS) reportage *Les Polyfolies 2025 à Saint-Pol-sur-Mer : un festival international de musique haut en couleurs,*

<https://photographegs.fr/polyfolies-saint-pol-sur-mer-2025/>

et anonymes

Un rendez-vous qui s'ancre dans le territoire et dans le temps

En seulement deux éditions, *Les Polyfolies* de Saint-Pol-sur-Mer s'imposent déjà comme un événement communautaire et gratuit, incontournable du calendrier culturel local. En attirant des groupes internationaux et en mobilisant la population, ce festival contribue au rayonnement de la région et met en valeur la richesse du patrimoine musical et festif du Nord. La proximité avec Grande-Synthe et Dunkerque permet également d'élargir l'audience et d'attirer des visiteurs·e·s venu·e·s de toute la Côte d'Opale, renforçant ainsi l'attractivité culturelle et touristique de la ville. Les organisateur·rice·s ont déjà annoncé leur volonté de poursuivre l'aventure et de développer le festival dans les années à venir. Avec un public grandissant et une programmation de qualité, *Les Polyfolies* pourraient devenir un rendez-vous international majeur, attirant toujours plus d'artistes et de visiteurs·euse·s. Ce succès témoigne de l'importance de la culture dans la vie locale et du désir des habitant·e·s de se rassembler autour d'événements positifs, festifs et porteurs de sens.

7) *Musique & Sable*, une performance artistique de « Sand Art » à Annonay (07) par Chrystelle CANO



Les musicien·ne·s de l'Orchestre d'Harmonie d'Annonay ont conçu une nouvelle rencontre avec leur public sous le signe de l'inventivité pour les fêtes de fin d'année 2025. Ce concert *Musique & Sable* a été préalablement présenté le 18 mai 2025 sous le titre *Contes en Musique et en Sable* par les classes d'orchestre d'harmonie du CRI de Sète Agglopôle Méditerranée et l'Harmonie de Sète (direction Thibault ROCHE & Victor BERTRAND). L'artiste invitée, Marina SOSNINA, réalise une performance en direct au fil des notes : ses magnifiques créations, élaborées sur une table transparente, se dévoilent aux yeux des spectateur·rice·s sur grand écran. Une seule scène, deux arts : le spectacle est total pour découvrir en temps réel des œuvres musicales, le travail virtuose de l'artiste et celui de l'orchestre.

Marina SOSNINA et le Sand Art

Après avoir terminé ses études à l'Université de la Culture et des Arts de Saint-Petersbourg, **Marina SOSNINA** apprend le dessin et la peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Russie. Le dessin sur sable deviendra sa passion lors du travail avec des enfants pendant des ateliers d'art plastique. Elle découvre au fur et à mesure les

qualités curatives de cet art, ce qui l'amène à poursuivre une formation de psychologue à l'Université pédagogique Herzen de Saint-Petersbourg.



L'animation de sable impressionne par son caractère raffiné et son originalité. Le sable se transforme dans ses mains en palette de couleurs qui lui permet de créer des images flamboyantes. Chaque tableau minutieusement travaillé donne vie à une histoire en lui apportant du relief et de la profondeur. Elle est fondatrice et directrice du centre SandARTist et du Théâtre de l'animation à Saint-Petersbourg. Pour ses projets, elle collabore avec des musiciens, des acteurs de théâtre et des cinéastes. En 2014, elle a présenté, avec le duo de pianos Jatekok, *Prélude à l'après-midi d'un faune* sur la musique de DEBUSSY et *Le Sacre du printemps* de STRAVINSKY. En juin 2015, au Centre des arts numérique d'Enghien-les-Bains, elle participe à la création du spectacle musical et poétique de Gérard LESNE *Tempus Fugit – dialogue entre la Bête et la rosée du matin* pour lequel elle crée des images oniriques en mélangeant la peinture et l'animation sur sable. Les œuvres sur les sujets spirituels occupent une place importante dans les créations de Marina SOSNINA. Pendant le travail, elle cherche à atteindre un état d'âme proche de celui de la création d'une icône. Ses œuvres *Fils prodigue*, *Apôtres Pierre et Paul*, *Le sacrifice du Christ*, *L'histoire de la Cathédrale Saint-Basile-le Bienheureux de Moscou* ne laissent pas indifférentes. Elle les présente aux festivals chrétiens de Moscou, Saint-Petersbourg, Riga (Lettonie), Vilnius (Lituanie) et Tbilissi (Géorgie).

En mars 2016, elle crée une œuvre inédite sur l'arche numérique des Dominicains de Haute-Alsace sur la *Passion selon Saint Matthieu* de Bach, aux côtés de l'Orchestre Philharmonique et le Chœur de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg sous la direction de Paul GOODWIN. La Cathédrale de Chartres a accueilli, le 13 septembre 2019, le spectacle musical *Le Ciel et le Sable souverains* en coopération avec la chanteuse Émilie COUSIN et le compositeur Denis RAMOS. En

2020, elle est invitée en Angleterre pour une performance sur la musique de *Casse-Noisette* de TCHAIKOVSKY par le Royal Philharmonic Orchestra sous la direction de Vasily PETRENKO.

Depuis octobre 2022, Marina SOSNINA est installée à Casablanca (Maroc) où elle a développé différentes productions pour l'Orchestre Symphonique Royal du Maroc et le Festival international Théâtre et Cultures. En janvier 2024, elle est invitée par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo dans le cadre des commémorations du centenaire du Prince Rainier III et des 50 ans du Festival International du Cirque.

Pour voir le travail de l'artiste sur *The Red Violin* (1998) de John CORIGLIANO :

<https://www.youtube.com/watch?v=Dh5Ey-hqw0&t=5s>



L'Orchestre d'Harmonie d'Annonay sous la direction de Chrystèle CANO

En complément des concerts, Marina SOSNINA a partagé sa passion et sa technique lors d'une conférence « Dans les coulisses du dessin sur sable » samedi 20 décembre de 15h à 16h au Théâtre des Cordeliers.

Au sujet de l'Orchestre d'Harmonie d'Annonay

L'Union Instrumentale (fanfare puis harmonie) d'Annonay est créée en 1872. Elle est l'ancêtre de l'orchestre actuel. Elle est rejointe par l'Harmonie de Boulieu au début des années soixante. La société Sainte-Cécile (fondée en 1873) et la Fanfare des Sapeurs-Pompiers (créée en 1883) se regroupent avec l'Union Instrumentale en 1967, pour donner naissance à l'Union des Sociétés Musicales d'Annonay-Boulieu. Cette formation devient ensuite l'Ensemble Harmonique d'Annonay. Depuis 2020, la formation se nomme Orchestre d'Harmonie d'Annonay et a pour objectif de participer à toutes les actions culturelles en faveur de la musique amateur.

L'Orchestre d'Harmonie d'Annonay représente donc aujourd'hui la continuité de ces quatre anciennes sociétés musicales de la ville. Par la suite, en 1981, Henri CANO (chef adjoint depuis 1969) occupe la fonction de directeur jusqu'en 2011. C'est lui qui est à l'origine de la création, en 1969, de l'Orchestre Junior de l'Union des Sociétés Musicales d'Annonay. Depuis janvier 2012, c'est sa fille, Chrystelle CANO, qui en assure la direction.

L'Orchestre continue de participer à toutes les fêtes et manifestations diverses organisées à Annonay. Il constitue de plus un élément essentiel du jumelage qui unit la ville à celles de Backnang (Allemagne), Chelmsford (Angleterre) et Barge (Italie), en accueillant les orchestres de ces villes et en s'y déplaçant régulièrement.

Une performance artistique

Ce week-end de concerts avec Marina SOSNINA a été une expérience artistique innovante et marquante pour notre orchestre, portée par la rencontre entre la musique et les dessins sur sable. Les créations de Marina, façonnées en direct, ont apporté une autre dimension à nos concerts. J'ai été touché par cette manière de « dessiner le temps », où chaque image naît, se transforme puis disparaît, à l'image de la musique elle-même.

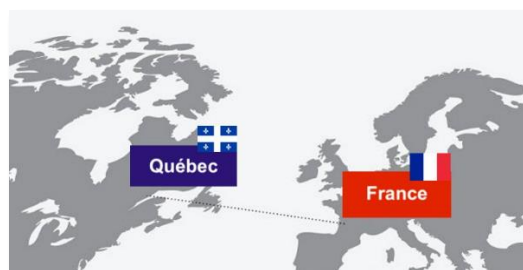
Lors des concerts, la fusion entre la musique et les dessins sur sable a créé des moments empreints de poésie, de beauté et d'émotion. Les images projetées semblaient prolonger les phrases musicales. Captivé, le public s'est laissé emporter par ce spectacle, où les deux arts se répondaient avec justesse et simplicité.

Je retiens de ce week-end une expérience artistique exceptionnelle, où la musique et le dessin sur sable ont su se rencontrer avec une grande sensibilité. Un projet fort, qui rappelle combien le croisement des disciplines peut enrichir la pratique musicale et offrir des instants de scène inoubliables.

Chrystelle CANO

Directrice musicale de l'Orchestre d'Harmonie d'Annonay

8) Les bons vents du Québec (Canada), un monde en mouvement par Patrick PÉRONNET



Les bibliographies AFEEV invitent les curieux à voyager dans le monde fascinant des ensembles d'instruments à vent tout en restant assis dans son fauteuil. La diversité des histoires, des expériences et des objectifs suivis par chaque nation ou continent, invite à nous interroger nous-mêmes sur nos propres pratiques. Nous vous proposons en quelques lignes de partir à la rencontre, voire à la découverte, du mouvement des harmonies et fanfares de la Belle Province.

Aux origines était le militaire français

Notre collègue musicologue Jean-François PLANTE⁴ a publié, en 2023, un excellent ouvrage sur *Les musiciens militaires de la Nouvelle-France, pratiques et espaces*, issu de son doctorat, consacré aux musiciens militaires français et leur implantation dans le Nouveau Monde et à la description de ces derniers dans l'espace sonore, social et rituel de la Nouvelle-France (Canada français). Il y a racine et métissage. La devise de l'État de Québec n'est-elle pas « Je me souviens » ? Et nos « cousin·ne·s » francophones d'outre-Atlantique sont fidèles à leur mémoire collective. Aussi n'est-il pas surprenant que le modèle orchestre d'harmonie ait résisté aux brass-bands anglais malgré la conquête britannique. L'identité québécoise, unique en Amérique du Nord, repose sur la langue française, un patrimoine culturel riche, dont font partie les orchestres d'harmonie et une volonté de préserver ses traditions tout en s'ouvrant au monde.



La Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

Fondée officiellement en 1928, la Fédération des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec (FHOSQ) représente le plus grand nombre de musicien·ne·s amateurs au Québec. Elle succède historiquement à la Fédération des Fanfares Amateurs de la Province de Québec puis à la Confédération des Harmonies-Fanfares du Québec. En incluant les orchestres symphoniques et les ensembles à cordes en 2000, la Fédération, doit changer son nom. La FHOSQ regroupe aujourd'hui près de 10 000 jeunes musicien·ne·s au sein de 350 ensembles provenant de toutes les régions du Québec. La FHOSQ est un organisme national de loisir reconnu et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en tant que partenaire culturel majeur, par son rôle de soutien et son expertise en ce qui a trait au

⁴ Directeur-adjoint en charge de la coordination scientifique de l'Institut du Patrimoine Culturel (IPAC) de l'Université de Laval (Canada).

développement et à l'accessibilité de la pratique musicale amateur. La FHOSQ regroupe des harmonies adultes ou « séniors », des orchestres symphoniques et ensembles à cordes et des harmonies « juniors » ou scolaires.

La FHOSQ organise deux événements annuels d'importance : le Concours solistes et petits ensembles et le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.



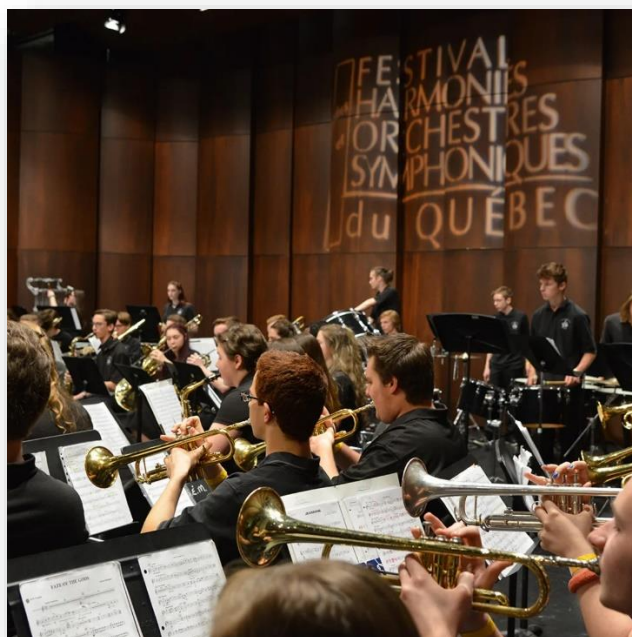
Le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

Le Festival fêtait ses 95 ans en 2024. Sa continuité dit aussi ce que le temps a pu produire dans son développement et son renouvellement. Cet événement populaire auprès des écoles et des ensembles musicaux du Québec rassemble chaque année près de 10 000 musicien·ne·s amateur, professeur·e·s, chef·fe·s d'orchestres, amoureux·ses de la musique. Toute cette communauté se réunit afin de participer à cette importante compétition célébrant la musique de grands ensembles, le Concours annuel des solistes et petits ensembles complétant cette offre musicale. Il se développe en quatre journées sur le campus de l'Université de Sherbrooke. C'est le plus grand rassemblement de musiciens au Québec et au Canada.

En plus du volet compétitif, l'événement propose également de nombreuses occasions de perfectionnement pour les participant·e·s, notamment sous forme de classes de maîtres, dont l'une avec le ou la compositeur·rice invité·e. De plus, le Festival offre une programmation variée d'activités durant la fin de semaine, avec des spectacles, des ateliers, des formations, des soirées disco et de l'animation sur le site.

La compétition est toujours relevée, mais le tout se déroule dans une ambiance bienveillante et de camaraderie. En outre les ensembles qui le désirent peuvent s'inscrire dans une catégorie participative afin de se concentrer seulement sur leur prestation et le plaisir de jouer, sans ajouter le stress de la compétition.

Lors de ces 4 jours de festivités, plusieurs activités sont offertes : compétitions d'harmonies, d'orchestres symphoniques, d'ensembles à cordes et de stage bands, le Concert Prestige Yamaha, présentant des musicien·ne·s de renommée internationale, et l'Expo Musique qui présente les derniers développements en matière d'enseignement et de produits reliés à l'enseignement et à la pratique musicale.



« Le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec est un tremplin exceptionnel pour les artistes de la relève musicale. Ce rendez-vous est une belle occasion de démontrer le talent et la passion des participant·e·s. Je remercie la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec d'organiser des événements qui permettent à de jeunes musiciens d'aller à la rencontre de leur public » écrivait Mathieu LACOMBE, ministre de la Culture et des Communications du Québec en mai 2025. Financièrement, pour ce seul Festival, le ministère accorde la somme de 494.332 \$ sur trois ans, auxquels s'ajoutent 34.000 \$ du ministère du Tourisme (au total 526.332 \$ canadiens, soit 322.931 €).

Et puisque nous en sommes aux chiffres, ce sont 10.000 musicien·ne·s participant·e·s (qui deviennent auditeur·rice·s de leurs collègues) et 7.000 spectateur·rice·s qui étaient présent·e·s à Sherbrooke pour la 96^e édition du Festival du 15 au 18 mai 2025.

Pour avoir une idée du Festival de Sherbrooke 2024 en image :

<https://www.noovo.info/video/sherbrooke-vibre-au-son-du-95e-festival-des-harmonies-et-orchestres-symphoniques-du-quebec.html>

Ce qui nous semble particulièrement intéressant dans le modèle développé au Québec, c'est que le monde des orchestres adultes amateurs a su intégrer de vertueuses pratiques à l'égard des jeunes musicien·ne·s et des formes musicales variées. Loin de nous l'idée d'imitation, mais il nous semble que nous manquons, en France, d'un événement de nature comparable. Et sans vouloir *tirer la couverture de son bord*, ne pourrait-on pas s'inspirer de nos lointain·e·s cousin·e·s pour que les ensembles à vent français (au moins eux) puissent faire reconnaître leur dynamisme, leur qualité et ouvrent les champs des possibles ?

Patrick PÉRONNET

9) La Compagnie des anches de Sologne : musique et ruralité par Stéphane GROGNET & Patrick PÉRONNET



Le bénévolat engagé n'est pas qu'une question de passe-temps. C'est un geste du cœur. Humaniste, généreux, collectif, il transmet la fibre de la passion que nombre de nos lecteur·rice·s ont animé, perpétué et transformé. Il nous faudra revenir ultérieurement sur ce que représente aujourd'hui le bénévolat en France dans ses tendances les plus significatives et ce, notamment, pour le monde des ensembles à vent. Pour l'heure, nous vous proposons une rencontre avec le collectif *Vents de folie* et son ensemble instrumental phare, la *Compagnie des Anches de Sologne*.

Voyage au cœur de la Sologne

La Sologne est une région naturelle au caractère sauvage et humide du Centre-Val de Loire. Historiquement elle est partagée entre l'Orléanais et le Berry, comprise entre la Loire et l'un de ses affluents, le Cher. Si la nature y est resplendissante, c'est aussi parce que le territoire solognot assume sa ruralité. La Sologne est parsemée de petits villages typiques de caractère entre bois et châteaux et traversée dans l'axe Sud-Nord par l'autoroute A71 de Vierzon à Orléans en passant par Salbris, Lamotte-Beuvron et La-Ferté-Saint-Aubin. Mais surtout, la Sologne est une zone rurale peu dense où la population est regroupée en gros bourgs éloignés les uns des autres.

La vie culturelle de cette région repose en grande partie sur les activités associatives. Les associations musicales proposent une pratique collective depuis longtemps. Issues du mouvement orphéonique, elles se sont développées depuis près de deux siècles autour d'objets musicaux bien connus (fanfares, harmonies, batteries-fanfares, chorales) qui subissent heurs et malheurs au fil du temps. Elles se distinguent de l'enseignement académique de la musique (modèle dit du Conservatoire de Paris) et de l'objet phare (le grand orchestre d'opéra ou symphonique), par pur réalisme démographique. Le bassin de population est trop petit pour viabiliser des orchestres à cordes.

[Note de la rédaction - Les écoles de musique, constitutives des orchestres d'harmonie ou de fanfare, proposent alors un enseignement subordonné à leur projet orchestral dans le but d'équilibrer ces derniers. Fortement soumises à une culture de masse et à une sollicitation d'offre, les écoles associatives évoluent au long du XX^e siècle pour devenir plus généralistes se rapprochant du modèle académique et se détachant du modèle initial, délaissant les instruments devenus moins populaires

(clarinette, saxhorn notamment) pour s'ouvrir à d'autres instruments pratiqués dans les musiques actuelles.]

Le seul grand ensemble viable est l'orchestre d'harmonie. La formation et le recrutement doivent être soumis à ses besoins pour assurer sa survie. Les structures d'enseignement musical, issues des orchestres d'harmonie ou de fanfare, proposent alors un enseignement subordonné à leur projet orchestral dans le but d'équilibrer ces derniers. Un orchestre composé seulement des instruments les plus médiatisés (flûte traversière, trompette, saxophone alto...) serait déséquilibré. Il faut attirer les amateur·rice·s vers les clarinettes, les cuivres divers, les tessitures medium et grave de chaque famille en présentant la possibilité d'un choix étoffé.

La production d'ensembles restreints à une unique famille d'instrument permet aux futur·e·s musicien·ne·s d'explorer la sonorité propre à cette famille d'instruments aussi bien que le son des instruments graves de cette famille. Ce rendu est imperceptible quand l'orchestre à vent est réuni au grand complet.

Une autre étape éducative a été franchie à la fin du siècle dernier autour de Jean-Luc GEUNIS (1960-2018). Produire un ensemble composé de deux familles d'instruments permet de jouer sur le contraste entre deux types de timbres tout en permettant de les isoler pendant l'écoute, en particulier rassembler des instruments clairs (cylindriques) et doux (coniques) permet de reconstituer toutes les sonorités orchestrales possibles. Différentes formations ont été créées suivant ce canevas.

Vents de folie et Compagnie des anches de Sologne

Le Collectif *Vents de folie* est une association loi de 1901 créée en juillet 2022 par des passionné·e·s d'ensembles à vent. Sa vocation fondatrice a été de promouvoir la musique amateur sur instruments à vents principalement en milieu rural. Son orchestre permanent, *la Compagnie des anches de Sologne*, est un ensemble d'une douzaine de musicien·ne·s amateur·e·s utilisant toutes les clarinettes de la contrebasse à la petite clarinette et tous les saxophones du soprano au basse. Elle est fondée sur le modèle de l'Orchestre d'anches de Paris initié dans les années 1960 par Robert TRUILLARD (1930-2018). Conçue en septembre 2018 par Jean-Luc GEUNIS et Stéphane GROGNET, elle est, à sa création, un orchestre satellite de l'Harmonie Municipale de La-Ferté-Saint-Aubin (45). Depuis, elle est hébergée pour ses répétitions par l'Harmonie de Ménestreau-en-Villette (45).



La Compagnie des anches de Sologne et les classes de clarinettes et saxophones du CRC Patricia Petibon de Montargis (45)

La Compagnie des anches de Sologne affiche son ambition de faire découvrir le timbre de tous les instruments à anches simples. L'ensemble réunit les clarinettes, claires à perce cylindrique, et les saxophones, doux à perce conique.

La géométrie particulière de cet ensemble d'anches simples est l'occasion idéale de constituer un répertoire intégralement composé d'orchestrations maison. Cela permet de sortir du répertoire habituel des orchestres d'harmonies ou symphoniques. Incidemment, la *Compagnie des anches de Sologne* tient à présenter dans chaque spectacle au moins une pièce écrite par une compositrice. Grâce au choix de l'instrumentation et à la vélocité des instruments extrêmes graves, les parties de percussions peuvent être aisément transcrites vers les anches simples. Par sa nature, la *Compagnie des anches de Sologne* attire des amateur·rice·s d'instruments rares (clarinettes alto et contrebasse, saxophone soprano et basse), qu'ils en soient spécialistes ou qu'ils souhaitent s'y initier. Les adhérent·e·s de l'AFEEV savent que l'écriture pour ensemble amateur doit être destinée aux instrumentistes et non aux instruments. Dans un ensemble où la dextérité des instrumentistes peut être plus marquée dans les tessitures graves, l'interprétation de musique électronique permet de stimuler la partie grave de l'orchestre en ménageant les efforts de la partie aiguë.

Les compagnon·e·s des anches de Sologne viennent d'une zone géographique assez étendue et ont pour orchestres principaux des harmonies et orchestres symphoniques. La pratique de cette musique de chambre doit donc se glisser dans les interstices d'un calendrier chargé. Au printemps et en été les collisions de spectacles ne permettent pas de réunir l'ensemble des musicien·ne·s au complet, donc la *Compagnie des anches de Sologne* existe de septembre à mars. Au printemps le Collectif *Vents de folie* propose de courtes sessions musicales avec divers orchestres qui s'adaptent aux musicien·ne·s disponibles et à leurs envies.



La Compagnie des anches de Sologne se produit gratuitement en public dans ce territoire à la ruralité marquée au fil des occasions (sur les deux années scolaires 2023-2025 : Romorantin-Lanthenay [41], La Ferté-Saint-Aubin [45], Tendu [36], Ménestreau en Villette [45], Sennely [45]). Des animations privées sont également produites. La *Compagnie des anches de Sologne* propose à son public rural une programmation variée, de la musique ancienne à la musique actuelle, remplissant une heureuse mission éducative et culturelle.

Stéphane GROGNET

Président de l'association « Collectif Vents de folie »

& Patrick PÉRONNET

Pour plus de renseignements :

<https://ventsdefolie.art/>

10) Le premier Festival des Arts à l'École (FeDAÉ), du 2 au 4 avril 2025 à Poitiers par Clément BUZALKA



« L'art à l'école, une pièce maîtresse de la construction des élèves » article publié le vendredi 2 mai 2025 Reportage par Sofia Anastasio / avec l'aimable autorisation de Radio France.

Podcast :

<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/reportage/l-art-a-l-ecole-une-piece-maitresse-de-la-construction-des-eleves-8494218>

Musique, théâtre, arts plastiques... Si les disciplines artistiques figurent bien dans les programmes scolaires, leur place effective dans les établissements reste fragile. Reportage à Poitiers, où un tout nouveau festival célèbre les pratiques artistiques des élèves.

À Poitiers, quelques jours avant les vacances scolaires, l'effervescence est palpable. Plus de 6.000 élèves, venu·e·s de toute la France, se retrouvent autour d'un projet commun : partager leur passion pour l'art. Musicien·ne·s, danseur·euse·s,

comédien·ne·s et plasticien·ne·s investissent les lieux du tout premier Festival des arts à l'école, une initiative inédite portée par Mathias CHARTON, délégué académique à l'action culturelle. Son objectif : donner une visibilité nationale aux pratiques artistiques en milieu scolaire et rappeler leur rôle essentiel dans l'éducation.

Car si l'art fait officiellement partie du socle éducatif, la réalité sur le terrain est plus contrastée. Pour Marwa, élève de 3e au collège Van Gogh d'Arles, le déclic musical a eu lieu en CE2, grâce à un projet scolaire. Aujourd'hui violoniste, elle témoigne : « L'art à l'école nous apporte beaucoup. On gagne en confiance, on apprend à mieux gérer le stress, surtout pour les examens. Mais c'est dommage, il n'y en a pas assez... » Une frustration partagée par de nombreux·ses enseignant·e·s et professionnels du secteur culturel.

« On risque d'avoir un retour en arrière »

Le paradoxe est frappant. La France dispose d'un réseau dense d'enseignant·e·s formé·e·s – professeur·e·s d'éducation musicale, d'arts plastiques, enseignant·e·s de maternelle initié·e·s aux pratiques artistiques – mais les initiatives restent souvent cantonnées à la périphérie du système scolaire. À l'instar d'autres pays européens où les enfants pratiquent la musique plusieurs heures par semaine, la France semble en retrait.

Pourquoi ? Parce que l'école est aujourd'hui sommée de revenir aux « fondamentaux » – mathématiques et français en tête. Une tendance confirmée par les choix politiques récents, qui réduisent peu à peu la marge de manœuvre accordée aux projets artistiques. Et la conjoncture économique n'arrange rien. Marianne BLAYAU, déléguée générale de l'association Orchestre à l'école (OAE), alerte : « Les vrais projets qui font la différence sont ceux qui durent, où les enfants jouent, chantent, créent... Pas ceux où on se contente d'aller voir un spectacle par an. Mais avec la baisse des budgets, on risque de revenir en arrière. »

Une mission de l'école... sans les moyens ?

Cette tension entre ambitions affichées et réalités budgétaires est aussi vécue sur le terrain. Fanny BAVOIS, professeure de musique près de Toulouse, souligne : « C'est un peu toujours le problème de l'Éducation nationale : faisons des projets, mais sans les moyens derrière. » Elle s'interroge sur l'avenir : « Que va-t-on faire si les enveloppes culturelles diminuent partout, y compris au Pass Culture ? À un moment, il faudra se donner les moyens. »

Pourtant, quand ces projets voient le jour, les retombées sont immenses. Guillaume BLAIN, professeur à Aubusson, le constate : « Il faut beaucoup d'énergie pour monter des projets, mais quand on voit les remerciements des élèves, des familles, même six mois après, ça redonne de l'énergie. »

« C'est une expérience qui marque une scolarité et peut-être une génération. C'est important de les ouvrir à la culture pour qu'ils aient envie, plus tard, d'être amateurs, professionnels ou simplement spectateurs. »

C'est aussi le pari de ce Festival des arts à l'école, premier du genre en France, et dont l'ambition dépasse le simple événement. Pour Mathias CHARTON, l'art doit être pensé comme partie intégrante du projet éducatif : « L'art n'est peut-être qu'une

pièce du puzzle éducatif, mais c'est peut-être la pièce du coin. Vous savez, celle qu'on pose en premier pour construire le reste. » Reste à savoir si cette vision trouvera l'écho politique et les moyens nécessaires. La création, il y a quelques semaines, d'une Délégation interministérielle à l'éducation artistique et culturelle ouvre une perspective. Mais pour les enseignant·e·s et les artistes engagé·e·s, l'heure est à la vigilance. Car l'art à l'école, plus qu'un ornement, pourrait bien être une clé.

Clément BUZALKA
Journaliste pour Radio France



Au Festival des arts à l'école de Poitiers, des élèves de la Creuse partagent une répétition d'orchestre avec des musiciens professionnels de la Musique de la Force Aérienne de Bordeaux (direction Didier Descamps). ©Radio France - Clément Buzalka

11) En Centre-Val de Loire, première étape du stage de direction AFEEV à Vendôme, 13 & 14 décembre 2025



Ce n'est pas, en soi, une « nouveauté » puisque l'AFEEV a déjà organisé en région des stages de direction, mais le stage proposé en 2025-2026 repose sur un concept innovant. Trois orchestres différents et trois lieux de la Région Centre-Val de Loire, douze stagiaires, trois compositeur·rice·s, trois directeurs de stage, trois conférences différentes, dix partitions à travailler, près de 180 musicien·ne·s mobilisé·e·s pour mener à bien ce projet d'envergure, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

12 stagiaires

En complément du CNOH#2 et à défaut d'un grand concert collectif et participatif le dimanche 25 mai 2025, l'AFEEV s'est engagée auprès de la Région Centre-Val de Loire à promouvoir un stage de direction d'orchestre auprès, prioritairement, d'un public régional. Douze stagiaires ont été accueilli·e·s par Jérôme HILAIRE dès novembre 2025 pour des séances de travail à la table. Ce sont : Alban AUGÉARD (Vendôme - 41), Érine BOISSEAU (Cléry-Saint-André - 45), Barbara CHILLOU (La-Chapelle-Saint-Mesmin - 45), Céline CLÉMENT (Nevers - 58), Léa COSTA (Salbris - 41), Gaël COUTIER (Saint-Herblain - 44), Maxime DUTHOIT (Beaugency - 45), Hui FENG-FICHTEN (Puisseaux - 45), Nicolas GAHÉRY (Joué-lès-Tours - 37), Pascal GUÉNIN-VERGRACHT (Orléans - 45), Pierre MARULLO (Paris-Saclay - 91), Joan TILLAY (Saint-Marc-Saint-Vincent - 45) & Anastasiia TUZOWA (Tours - 37).



Avec l'Harmonie Municipale de Vendôme les 13 et 14 décembre 2025

La première des trois résidences a eu lieu les samedi et dimanche 13 et 14 décembre 2025. Accueillis par les musicien·ne·s de la Musique Municipale de Vendôme et leur directeur (Rodolphe GENESTA-PIALAT dans les locaux du Conservatoire, les stagiaires ont abordé un programme musical très ouvert, de la « Danse bacchanale » extraite de *Samson et Dalila* op. 47 (1877) de Camille SAINT-SAËNS, à *Carillon de Vendôme et Cie* (création 2025) de Jean-Pierre POMMIER en

passant par *Emperor* (2018) de Thierry DELERUYELLE et *Ergo* (2022) de Tyler S. GRANT.

Sous les indications et conseils de Jérôme HILAIRE se furent une séance de travail à la table, deux temps de travail avec l'orchestre (durée totale 8 heures), deux séances de débriefing pour que chaque stagiaire s'approprie des points précis à travailler.



Dans la soirée du samedi, Patrick PÉRONNET présentait une conférence ouverte à tou·te·s, sous le titre générique « L'orchestre d'harmonie : un patrimoine vivant ». Celle-ci avait l'ambition de tracer dans l'histoire générale des ensembles à vent, le parcours particulier de la musique de fanfare et d'harmonie à Vendôme et éclairer à l'histoire ancienne et récente de la Musique Municipale.

Des temps intenses de travail que sont venus soutenir Philippe FERRO, président de l'AFEEV et Maxime MAURER, directeur de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de Strasbourg, une formation bien connue à Vendôme depuis le CNOH#2.

Des remerciements et des félicitations sont adressées à tous les participant·e·s pour leur disponibilité, leur attention et, nous l'espérons, leur envie de progresser toujours et encore, chacun·e à sa place.

Prochains épisodes

Pour les stagiaires, l'aventure se poursuit avec un nouveau formateur, Sébastien BILLARD, une nouvelle formation musicale, l'Orchestre d'Harmonie de Joué-lès-Tours (37) et un nouveau répertoire (Thierry DELERUYELLE, Thomas DOSS & Jan VAN DER ROOST), le tout entre janvier et le week-end des 14 & 15 mars à Joué-lès-Tours. Mais de ceci nous reparlerons ultérieurement.



Rencontrer
Découvrir
Transmettre
Diffuser
Conserver



Envie d'en savoir plus ?
Flashez et découvrez-nous



© Christophe Esnault

www.afeev.fr